



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



CCAS

■ **DIRECTION DE LA SOLIDARITE**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dossier suivi par Nicolas MONTEIL

Directeur Adjoint

Directrice de la Solidarité

☎ 01.89.12.41.87

BORDEREAU DES PIECES ADRESSÉES

Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Administration Communale
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL CEDEX

Numéros des délibérations	DESIGNATION DES PIECES	Nombre de pièces	Observations
Transmis conformément à la loi n°82.623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions et à la circulaire ministérielle du 22 juillet 1982			
<u>Délibérations du conseil d'administration du</u> <u>10 décembre 2025</u>			
2025-46	Point n°1 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire, Président du CCAS d'engager, liquider et mandater pour l'exercice 2025 avant le vote des budgets primitifs, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal et aux budgets annexes de l'exercice 2025	2	
2025-47	Point n°2 : Adoption d'une convention entre le CCAS et la Préfecture du Val-de-Marne relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité	2	
2025-48	Point n°3 : Adoption d'une convention de subventionnement pour l'année 2025 entre le CCAS et la DRIHL Ile-de-France dans le cadre de l'obligation de domiciliation des personnes sans domicile stable	2	
2025-49	Point n°4 : Adoption d'une convention de subventionnement pour l'année 2025 entre le CCAS et la DRIHL Ile-de-France dans le cadre de l'appel à projets « Mieux Manger Pour Tous »	2	
2025-50	Point n°5 : Actualisation des tarifs de portage de repas à domicile à compter du 1 ^{er} février 2026	2	
2025-51	Point n°6 : Actualisation des tarifs de la restauration des Résidences Autonomie à compter du 31 décembre 2025	2	

2025-52	Point n°7 :	Actualisation des redevances de loyer pour les résidences « Soleil » et « Monmousseau » à compter du 1 ^{er} février 2026	2	
2025-53	Point n°8	Actualisation du règlement de fonctionnement des Résidences Autonomie	2	
2025-54	Point n°9	Adoption d'un avenant à la convention de service relatif à l'accès aux services de l'extranet des Caisses d'Allocations Familiales	2	
2025-55	Point n°10	Adoption d'un avenant à la convention d'accès à Mon Compte Partenaire de la CAF	2	

Fait à Champigny, le 11/11/25

Nicolas MONTEIL
 Directeur-Adjoint

Direction de la Solidarité
 Centre Communal d'Action Sociale

